



OBJECTIF(S)

- Découvrir la copropriété, ses règles, son fonctionnement, le rôle du syndic.

NIVEAU & PUBLIC

SPÉCIALISATION

Les professionnels de l'immobilier, débutants en copropriété, transactionnaires.

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : ½ journée (soit 3,30 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique
Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 50

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en copropriété

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 130 € HT

Non Adhérent FNAIM : 190 € HT

PROGRAMME

INTRODUCTION

Bienvenue

+ présentation du cours et des objectifs pédagogiques

I - LA COPROPRIÉTÉ

- Définition
- Les organes : le syndicat des copropriétaires, le syndic, le conseil syndical

II - L'OBJET DU SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES ET LA MISSION DU SYNDIC

- Objet du syndicat
- Le contrat du syndic : la gestion courante et les prestations particulières
- La mission du syndic :
 - Administrative
 - Financière
 - Comptable

III - L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- La convocation et le délai
- L'ordre du jour: mentions obligatoires, rôle du conseil syndical, documents à joindre
- La tenue de l'assemblée générale: la feuille de présence, le président de séance, le scrutateur, le secrétaire, les pouvoirs
- Le vote et les règles de majorité
- Le procès-verbal : rédaction, contestation

SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap